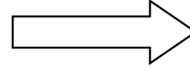




*Nous contacter,
Nous rencontrer*



25, rue Riolan
80 000 Amiens

☎ : 03 22 71 67 90

✉ : s3ami@snes.edu

Cher(e) collègue,

Toutes nos félicitations, car vous venez de réussir brillamment un concours particulièrement sélectif pour entrer dans un métier exigeant et passionnant. Nous savons que pour l'heure, ce qui vous préoccupe, c'est cette fameuse année de stage, votre statut de stagiaire, les dispositifs d'évaluation, votre prise en charge des élèves, les procédures de mutations... et au final bien sûr, votre titularisation.

Le SNES a demandé à tous ses responsables présents dans les établissements de vous accueillir dès la pré-rentree. Cette année s'annonce ardue mais nous sommes à vos côtés et vous pourrez compter sur tous vos collègues syndiqués pour vous soutenir et vous aider.

Vous défendre, vous aider à vous organiser, à vous faire entendre à l'ESPE comme dans vos établissements et à vous faire connaître vos droits, sont nos priorités !

En rejoignant le SNES, syndicat majoritaire dans le second degré, vous pourrez enfin bénéficier de nos connaissances et de notre expérience : faites du SNES votre syndicat !

Sandrine Clément et Jessica Campain

Vos contacts au Snes académique d'Amiens : s3ami@snes.edu

Le SNES, à quoi ça sert ?

- à **INFORMER** sur les droits, les obligations, les règles et le fonctionnement de l'éducation nationale ;
- à **CONSEILLER** pour sa mutation, son affectation, sa carrière, sa retraite, ses perspectives ;
- à se **DÉFENDRE** contre l'autoritarisme, les pressions, les dégradations des conditions de travail et ne pas rester isolé face aux difficultés rencontrées ;
- à **RASSEMBLER** la profession pour se faire entendre ;
- à **PROPOSER** des évolutions pour un second degré plus démocratique, offrant des enseignements disciplinaires de qualité pour tous ;
- à **AGIR** pour changer les rapports de force et imposer des choix de politiques éducatives en faveur des collègues et de la jeunesse.

Pour un suivi personnalisé, des réponses précises à vos questions,... : Remplissez le bulletin d'adhésion joint et envoyez-le au SNES Amiens (25 rue Riolan 80 000 Amiens).

Fiche d'aide à la saisie des vœux

Qui est concerné ?

Les lauréats de la session 2017, et ceux des sessions antérieures bénéficiaires d'un report de stage, ou encore les stagiaires 2016 - 2017 devant renouveler ou prolonger leur stage, suite à un avis défavorable à leur titularisation ou à une non-évaluation.

Date de saisie :

Du mercredi 9 au vendredi 11 août 2017 inclus

Nombre de vœux : 10 maximums



Type de vœux :

- 4 vœux précis d'établissement de l'académie
- 3 vœux de communes de l'académie
- 3 vœux départementaux (classés selon vos préférences) ⇒ *Si vous ne formulez pas de vœux départementaux, ils seront obligatoirement insérés par l'administration dans l'ordre suivant : Aisne, Oise, Somme*

Remarque : Pour les vœux « communes » ou « département », il est possible de faire porter vos vœux uniquement sur un type d'établissement (tout poste en collège, en lycée,...), sans pouvoir exclure les établissements REP et REP+.



Si vous avez demandé une bonification familiale (un rapprochement de conjoint, une bonification pour enfants) ou une bonification médicale, il faut impérativement envoyer au rectorat, toutes les pièces justificatives avant le vendredi 4 août inclus.

Résultat : Le **Judi 17 août dès la sortie de la commission par les militants du SNES si vous nous envoyez vos coordonnées.**

Quelques informations pratiques pour la rentrée

- Vendredi 25 août de 9h à 16h30 : Accueil administratif, financier & institutionnel : Université de Picardie Jules Verne (Pôle Cathédrale – 15 placette Lafleur)
- Accueil pédagogique :
 - Pour les enseignants : Lundi 28 au mercredi 30 août
 - Pour les CPE : le lundi 28 et mardi 29 août
- Accueil dans les établissements :
 - Pour les enseignants : Vendredi 1^{er} septembre
 - Pour les CPE : A compter du mercredi 30 août

Vos contacts au SNES Amiens : Sandrine Clément & Jessica Campain
25, rue Riolan 80 000 Amiens – Tél : 03.22.71.67.90 – Mail : s3ami@snes.edu

FICHE D'AFFECTATION STAGIAIRES IUFM 2017-2018

ACADEMIE : AMIENS

NOM D'USAGE		Discipline	
NOM Jeune Fille		Concours obtenu (CAPES, CAPET, Agrégation)	
PRENOM		Téléphone (ou vous serez joignable le 17 août)	
Date de naissance		Adresse mail :	
Adresse personnelle			

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) Pacsé(é) Célibataire

Rapprochement de conjoint : OUI NON Nombre d'enfants : _____

SITUATION AVANT OBTENTION DU CONCOURS

Etudiant(e) à l'ESPE de :

Etudiant(e) Université de :

Report de stage Renouvellement de stage Titulaire de la fonction publique

Autres (préciser) :

VOS VŒUX

(dans l'ordre de préférence que vous avez formulé auprès de l'administration)

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

N'hésitez pas à nous joindre un courrier pour nous faire part de toute situation particulière (pas de permis, problème médical grave...).

IMPORTANT... N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoqueable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date :

Signature